

# RELEVE DE DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 8 FEVRIER 2017



L'An Deux Mil Dix Sept, le mercredi 8 février, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Gérard SPINELLI, Maire.

#### **ETAIENT PRESENTS:**

Mesdames, Messieurs, Gérard SPINELLI, Gérard DESTEFANIS, Georges ROSSI, Anne-Marie KIRSCHER, Alain DUCRUET, Sarah BARRIER, Lucien BELLA, Nicolas SPINELLI, Jorge GOMES, Adjoints au Maire, Gabrielle SINAPI, Michel LEFEVRE, Gérard SCAVARDA, Jacques CANESTRIER, Philippe KHEMILA, André MORO, Esther PAGANI, Jacques VOYES, Fadile BOUFIASSA OULD EL HKIM, Laurent MALAVARD, Nadjati ADAM, Christiane DA SILVA, Lucien PRIETO, Nathalie GUALANDI, André BARDIN, Patricia VENEZIANO, Fabien CAPRANI, Conseillers Municipaux.

### **EXCUSES ET REPRESENTES:**

Madame	Martine	PEREZ,	Adjointe	au Maire	e, représentée	par
Monsieur Gérard DESTEFANIS, Premier Adjoint,						
Madame	Martine	KLEIN,	Conseillère	Municipal	e, représentée	par
Monsieur Georges ROSSI, Adjoint au Maire,						
Madame	Pascale	FORT,	Conseillère	Municipale	e, représentée	par
Monsieur André MORO, Conseiller Municipal,						
Madame	Bintou	DJENEPO,	Conseillère	Municipa	le, représentée	par
Monsieur Philippe KHEMILA, Conseiller Municipal,						
		•	4.5		cipal, représenté	par
Madame Nathalie GUALANDI, Conseillère Municipale,						
Madame					e, représentée	par
Monsieur Lucien PRIETO, Conseiller Municipal.						

### ABSENT:

Monsieur Yann MAURO, Conseiller Municipal.

Madame Christiane DA SILVA est élue Secrétaire de Séance, à l'Unanimité.

Monsieur Gérard SPINELLI, Maire, aborde l'ordre du jour du présent Conseil.

#### **ORDRE DU JOUR**

- ① Position communale sur l'article 1407 ter du Code Général des Impôts
- ② Vote du budget Primitif du budget annexe de Office de Tourisme, Exercice 2017
- 3 Attribution de subventions au football club de Beausoleil
- Attribution d'une subvention à l'association d'Action Educative de Nice
- ⑤ Octroi d'une garantie d'emprunt à la S.A. d'Habitation à Loyer Modéré Le Nouveau Logis Azur (financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 15 logements sis 76 boulevard Guynemer à Beausoleil)
- © Conditions et modalités de prise en charge des frais occasionnés par les déplacements temporaires dans le cadre du projet Erasmus+
- ② Remboursement des frais occasionnés par le déplacement temporaire à Trévise du 17 au 21 octobre 2016 dans le cadre du projet Erasmus+
- ® Remboursement des frais occasionnés par le déplacement temporaire à Mons du 5 au 9 décembre 2016 dans le cadre du projet Erasmus+
- ① © Communauté d'Agglomération de la Riviera Française Rapport d'activités 2015 Communication.
- ①① Approbation des nouveaux statuts de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF)
- ①② Acquisition par la Commune des locaux du Commissariat de la Police Nationale de Beausoleil sis au 25 boulevard de la République
- ①③ Cession d'un local commercial en rez-de-chaussée de l'immeuble en copropriété « Villa Saphir », sis au 17 boulevard de la République, cadastré section AE numéro 315
- ① ④ Immeubles sis 5 rue Marcenaro et 13 Escalier Tivoli Etudes de faisabilité dans le cadre d'une offre locative sociale *Retiré de l'ordre du Jour*
- ①⑤ Signature du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) entre la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes Maritimes et la Ville de Beausoleil
- © Modification des secteurs scolaires des écoles du 1<sup>er</sup> degré de la Commune de Beausoleil
- ①⑦ Maintien de l'Office de Tourisme Communal
- ①® Signature d'une convention de mise à disposition de personnel en faveur de l'Office de Tourisme de « Menton, Riviera et Merveilles »
- ① Mise à disposition à temps partiel d'un agent de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF) en faveur de la Commune de Beausoleil dans le cadre du schéma de mutualisation de la CARF
- ② Mise à disposition à temps partiel d'un agent du CCAS de Beausoleil en faveur de la Commune de Beausoleil
- ②① Utilisation des véhicules du parc automobile communal Modalités d'attribution et conditions d'utilisation des véhicules de fonction et de service pouvant être remisés à domicile Année 2017
- ②② Modification du tableau des effectifs et mise à jour du tableau global des effectifs suite à la réforme PPCR Budget Commune
- ②③ Mise à jour du tableau global des effectifs suite à la réforme PPCR Budget Assainissement



<u>O Position communale sur l'article 1407 ter du Code Général</u> des Impôts Rapporteur : Monsieur Gérard SPINELLI, Maire

28 Voix Pour : Groupe de la Majorité

**4 Absentions**: Monsieur Jean-Jacques GUITARD, Madame Nathalie GUALANDI, Madame Marie ALLAIN, Groupe de l'opposition, Liste Beausoleil Bleu Marine, et Monsieur Lucien PRIETO.

## ② Vote du budget Primitif du budget annexe de l'OFFICE DE TOURISME Exercice 2017.

### Rapporteur: Monsieur Gérard DESTEFANIS, Premier Adjoint au Maire

Le Conseil Municipal:

- 1. **VOTE** le budget primitif 2017 du budget annexe de l'Office de Tourisme par nature, au niveau du chapitre et sans opération.
- 2. **ARRÊTE** le budget primitif 2017, sans qu'il soit procédé à un vote formel sur chacun des chapitres et selon les montants et la ventilation précités ce par :

28 Voix Pour : Groupe de la Majorité

- 2 abstentions: Monsieur Jean-Jacques GUITARD, Madame Nathalie GUALANDI, Groupe de l'Opposition, Liste Beausoleil Bleu Marine
- **2 Voix Contre** : Madame Marie ALLAIN, Groupe de l'Opposition, Liste Beausoleil Bleu Marine, Monsieur Lucien PRIETO.

## <u>③ Attribution d'une subvention au football club de Beausoleil</u> Rapporteur : Monsieur Gérard DESTEFANIS, Premier Adjoint au Maire Outper Rapporteur : Monsieur Gérard DESTEFANIS, Premier Adjoint au Maire Outper Rapporteur : Monsieur Gérard DESTEFANIS, Premier Adjoint au Maire Outper Rapporteur : Monsieur Gérard DESTEFANIS, Premier Adjoint au Maire Outper Rapporteur : Monsieur Gérard DESTEFANIS, Premier Adjoint au Maire Outper Rapporteur : Monsieur Gérard DESTEFANIS, Premier Adjoint au Maire Outper Rapporteur : Monsieur Gérard DESTEFANIS, Premier Adjoint au Maire Outper Rapporteur : Monsieur Gérard DESTEFANIS, Premier Adjoint au Maire Outper Rapporteur : Monsieur Gérard DESTEFANIS, Premier Adjoint au Maire Outper Rapporteur : Monsieur Gérard DESTEFANIS, Premier Adjoint au Maire Outper Rapporteur : Monsieur Gérard DESTEFANIS, Premier Adjoint au Maire Outper Rapporteur : Monsieur Gérard DESTEFANIS, Premier Adjoint au Maire Outper Rapporteur : Monsieur Gérard DESTEFANIS, Premier Adjoint au Maire Rapporteur : Monsieur Gérard DESTEFANIS, Premier Adjoint au Maire Rapporteur : Monsieur Gérard DESTEFANIS, Premier Adjoint au Maire Rapporteur : Monsieur Gérard DESTEFANIS Au Maire Rapporteur : Monsieur Géra

Le Conseil Municipal:

- a) APPROUVE les propositions et ATTRIBUE la subvention susvisée ;
- b) AUTORISE Monsieur le Maire à renouveler la convention d'objectif avec le Football Club de Beausoleil (FCB) pour une durée d'une année conformément à l'article 2 de ladite convention;
- c) DIT QUE les crédits afférents à la subvention citée ci-dessus sont inscrits au Budget Primitif de la Commune pour 2017 à l'article 6574, ce :

### A l'Unanimité.

## Attribution d'une subvention à l'Association d'Action Educative de Nice Rapporteur : Monsieur Gérard DESTEFANIS, Premier Adjoint au Maire

Le Conseil Municipal:

- a) **DECIDE** d'attribuer et de verser une subvention exceptionnelle à l'Association d'Action Educative de Nice pour une somme totale de 500 €,
- b) **DIT** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits à la nature 6574 du Budget Primitif 2017 de la Commune de Beausoleil, ce :

### A l'Unanimité.

⑤ Octroi d'une garantie d'emprunt à la S.A. d'Habitation à Loyer Modéré Le Nouveau Logis Azur (financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 15 logements sis 76, boulevard Guynemer à Beausoleil) Rapporteur : Monsieur Gérard DESTEFANIS, Premier Adjoint au Maire

Le Conseil Municipal:

- a) **DECIDE** d'accorder sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 114 405,00 euros souscrit par la S.A d'Habitation à Loyer Modéré Nouveau Logis Azur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt N°52977, constitué de 1 ligne du Prêt. Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.
- b) **DECIDE** d'accorder sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 924 342,00 euros souscrit par la S.A d'Habitation à Loyer Modéré Nouveau Logis auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt N°52978, constitué de 4 lignes du Prêt. Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.
- c) DIT que la garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale des prêts et jusqu'au complet remboursement de ceux-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité. Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.
- d) **DIT** que le Conseil Municipal s'engage pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des prêts, ce par :

28 Voix Pour : Groupe de la Majorité

**2 Pour** : Madame Marie ALLAIN, Groupe de l'Opposition, Liste Beausoleil Bleu Marine, Monsieur Lucien PRIETO.

**2 Voix Contre**: Monsieur Jean-Jacques GUITARD, Madame Nathalie GUALANDI, Groupe de l'Opposition, Liste Beausoleil Bleu Marine.

# © Conditions et modalités de prise en charge des frais occasionnés par les déplacements temporaires dans le cadre du projet Erasmus+ Rapporteur : Monsieur Gérard DESTEFANIS, Premier Adjoint au Maire

Le Conseil Municipal:

- a) **DECIDE** d'autoriser le remboursement de frais de déplacement et de séjour aux participants, dans le cadre du projet Erasmus+ selon les conditions susmentionnées;
- b) AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents et actes tendant à rendre effective la présente délibération, ce par :

28 Voix Pour : Groupe de la Majorité.

- **2** Abstentions: Monsieur Jean-Jacques GUITARD, Madame Nathalie GUALANDI, Groupe de l'Opposition, Liste Beausoleil Bleu Marine.
- **2 Voix Contre** : Madame Marie ALLAIN, Groupe de l'Opposition, Liste Beausoleil Bleu Marine, Monsieur Lucien PRIETO.

# <u>©</u> Remboursement des frais occasionnés par le déplacement temporaire à Trévise du 17 au 21 octobre 2016 dans le cadre du projet Erasmus+ Rapporteur : Monsieur Gérard DESTEFANIS, Premier Adjoint au Maire

Le Conseil Municipal:

- a) **DECIDE** d'autoriser le remboursement de frais de déplacement et de séjour aux participants du déplacement à Trévise, dans le cadre du projet Erasmus+, tels que visés ci-dessus,
- b) AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents et actes tendant à rendre effective la présente délibération, ce par :
  - 28 Voix Pour : Groupe de la Majorité.
- **2** Abstentions: Monsieur Jean-Jacques GUITARD, Madame Nathalie GUALANDI, Groupe de l'Opposition, Liste Beausoleil Bleu Marine.
- **2 Voix Contre** : Madame Marie ALLAIN, Groupe de l'Opposition, Liste Beausoleil Bleu Marine, Monsieur Lucien PRIETO.
- <u>® Remboursement des frais occasionnés par le déplacement temporaire à Mons du 5 au 9 décembre 2016 dans le cadre du projet Erasmus+ Rapporteur : Monsieur Gérard DESTEFANIS, Premier Adjoint au Maire</u>

Le Conseil Municipal:

- a) **DECIDE** d'autoriser le remboursement des frais de déplacement et de séjour aux participants du déplacement à Mons, dans le cadre du projet Erasmus+, tels que visés ci-dessus,
- b) AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents et actes tendant à rendre effective la présente délibération, ce par :
  - 28 Voix Pour : Groupe de la Majorité
- **2** Abstentions: Monsieur Jean-Jacques GUITARD, Madame Nathalie GUALANDI, Groupe de l'Opposition, Liste Beausoleil Bleu Marine.
- **2 Voix Contre** : Madame Marie ALLAIN, Groupe de l'Opposition, Liste Beausoleil Bleu Marine, Monsieur Lucien PRIETO.

Le Conseil Municipal:

**PREND ACTE** du Rapport d'activité 2015 de la Société Immobilière Domaniale relatif à l'exploitation du parking des Gaumates (parking de la gare).

© Communauté d'Agglomération de la Riviera Française – Rapport d'activités 2015 – Communication.

Rapporteur: Monsieur Gérard SPINELLI, Maire

Le Conseil Municipal:

- a) **PREND ACTE** du bilan 2015 des activités de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française ;
- b) **DIT** que le présent rapport sera mis à la disposition des administrés à l'Hôtel de Ville.
- <u>①① Approbation des nouveaux statuts de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF)</u>

Rapporteur: Monsieur Gérard SPINELLI, Maire

Le Conseil Municipal:

**APPROUVE** les statuts de la CARF modifiés conformément aux dispositions de la loi NOTRe, tels que joints à la présente délibération, ce par :

28 Voix Pour : Groupe de la Majorité

- **2 Voix Pour**: Monsieur Jean-Jacques GUITARD, Madame Nathalie GUALANDI, Groupe de l'Opposition, Liste Beausoleil Bleu Marine.
- **2 Abstentions** : Madame Marie ALLAIN, Groupe de l'Opposition, Liste Beausoleil Bleu Marine, Monsieur Lucien PRIETO.
- ①② Acquisition par la commune des locaux du Commissariat de la Police Nationale de Beausoleil sis au 25 boulevard de la République Rapporteur : Monsieur Gérard SPINELLI, Maire

Le Conseil Municipal:

- a) **APPROUVE** le principe de l'acquisition des locaux du Commissariat de la Police Nationale de Beausoleil sis au 25 boulevard de la République ;
- b) AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les demandes de subvention auprès des différents organismes tant pour l'acquisition que pour la réalisation des travaux d'aménagement intérieur;
- c) DIT QUE l'assemblée délibérante sera à nouveau consultée pour se prononcer sur les modalités de l'acquisition, ce :

A l'Unanimité.

<u>①③ Cession d'un local commercial en rez-de-chaussée de l'immeuble en copropriété « Villa Saphir », sis au 17 boulevard de la République, cadastré section AE numéro 315</u>

Rapporteur: Gérard DESTEFANIS, Premier Adjoint au Maire

Le Conseil Municipal:

a) APPROUVE la cession du local commercial correspondant au lot n°14 de la copropriété de l'immeuble « Villa Saphir », sis au 17 boulevard de la

République et cadastré section AE n°315, au profit de Madame NTAMACK et de Monsieur GUGLIELMI ;

- b) APPROUVE le montant de la cession à la somme de deux-centtrente mille euros (230 000 €) net vendeur ;
- c) AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à la cession du local commercial d'une surface de 34  $m^2$  avec mezzanine de 15  $m^2$  pour la somme de deux-cent-trente mille euros (230 000  $\mathfrak E$ );
- d) DIT QUE la rédaction des actes notariés sera confiée à Maître MALLEGOL, Notaire à Beausoleil ;
- e) **DIT QUE** les frais de notaire relatifs à la rédaction de l'acte ainsi qu'à sa publication seront à la charge de l'acquéreur du bien, ce par :

28 Voix Pour : Groupe de la Majorité.

- **2 Voix Pour** : Monsieur Jean-Jacques GUITARD, Madame Nathalie GUALANDI, Groupe de l'Opposition, Liste Beausoleil Bleu Marine.
- **2 Abstentions**: Madame Marie ALLAIN, Groupe de l'Opposition, Liste Beausoleil Bleu Marine, Monsieur Lucien PRIETO.

## <u>①③ Immeubles sis 5 rue Marcenaro et 13 Escalier Tivoli – Etudes de</u> faisabilité dans le cadre d'une offre locative sociale.

Délihération retirée de l'Ordre du Jour

# <u>①③ Signature du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) entre la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes Maritimes et la Ville de Beausoleil.</u> Rapporteur : Monsieur Alain DUCRUET, Adjoint au Maire

Le Conseil Municipal:

- a) **DIT** qu'il convient de tout mettre en œuvre pour favoriser l'intégration de l'enfance, de la jeunesse et des familles à Beausoleil;
- b) ACTE que le dispositif du Contrat Enfance Jeunesse s'inscrit dans cette perspective et qu'il permet à la Commune de disposer de moyens financiers grâce au partenariat de la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes Maritimes ;
- c) APPROUVE le contenu de la Convention d'Objectifs et de financement du Contrat Enfance Jeunesse ci-annexé;
- d) AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite Convention avec la C.A.F des Alpes-Maritimes, ainsi que tous documents subséquents visant à mettre en œuvre ce projet global pour l'enfance et la jeunesse, ce :

A l'Unanimité.

# ①⑥ <u>Modification des secteurs scolaires des écoles du 1er degré de la Commune de Beausoleil</u> Rapporteur : <u>Monsieur Gérard SPINELLI, Maire</u>

- a) APPROUVE les modifications ci-dessus présentées,
- b) ADOPTE les secteurs scolaires des établissements du 1<sup>er</sup> degré tels que présentés dans l'annexe présentant la sectorisation scolaire jointe à la présente délibération, ce :

#### A l'Unanimité.

## <u>00 Maintien de l'Office de Tourisme Municipal de la Ville de Beausoleil</u> Rapporteur : Monsieur Gérard SPINELLI, Maire

Le Conseil Municipal:

- a) **CONSOLIDE** la délibération N°B9j du 22 décembre 2016 portant maintien de l'Office de Tourisme Municipal de la Ville de Beausoleil, ce, sur la base de la loi n° 2016-1888 portant modernisation, développement et protection des territoires de montagne dite Loi MONTAGNE promulguée le 28 décembre 2016.
- b) AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents et actes tendant à rendre effective la présente délibération, ce :

### A l'Unanimité.

# ①® Signature d'une convention de mise à disposition de personnels en faveur de l'Office de Tourisme de « Menton, Riviera et Merveilles » Rapporteur : Madame Anne-Marie KIRSCHER, Adjointe au Maire

Le Conseil Municipal:

- a) APPROUVE la proposition de mise à disposition à temps partiel à l'Office de Tourisme Communautaire « Menton Riviera et Merveilles » de deux agents territoriaux comme mentionnée ci-dessus;
- b) ACTE que cette mise à disposition entraînera le remboursement par l'Office de Tourisme Communautaire « Menton Riviera et Merveilles » à la Commune, au prorata de la quotité de temps de travail effectuée par chaque agent à son profit, du montant de la rémunération versée aux agents ainsi que des cotisations et contributions y afférentes ;
- c) AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition, telle que jointe à la présente délibération, avec l'Office de Tourisme Communautaire « Menton Riviera et Merveilles » ainsi que ses éventuels avenants, ce :

### A l'Unanimité.

Rapporteur: Monsieur Gérard SPINELLI, Maire

- a) APPROUVE la proposition de mise à disposition à temps partiel au profit de la Ville de Beausoleil d'un agent territorial contractuel de la C.A.R.F comme mentionnée ci-dessus ;
- b) ACTE que cette mise à disposition entraînera le remboursement par la Ville de Beausoleil à la C.A.R.F, au prorata de la quotité de temps de travail effectuée par l'agent à son profit, du montant de la rémunération versée à l'agent ainsi que des cotisations et contributions y afférentes;
- c) AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition ci-jointe ainsi que ses éventuels avenants de prorogation, ce :

#### A l'Unanimité.

② Mise à disposition à temps partiel d'un agent du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Beausoleil en faveur de la Commune de Beausoleil

Rapporteur: Monsieur Alain DUCRUET, Adjoint au Maire

Le Conseil Municipal:

- a) APPROUVE la mise à disposition à temps partiel au profit de la Ville de Beausoleil d'un agent territorial du CCAS de Beausoleil comme mentionné cidessus;
- b) ACTE que la Ville bénéficiera de l'exonération du remboursement des charges afférentes ;
- c) AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition ci-jointe ainsi que ses éventuels avenants de prorogation, ce:

### A l'Unanimité.

②① <u>Utilisation des véhicules du parc automobile communal - Modalités d'attribution et conditions d'utilisation des véhicules de fonction et de service pouvant être remisés à domicile - Année 2017.</u>

Rapporteur: Monsieur Gérard DESTEFANIS, Premier Adjoint au Maire

- a) **AUTORISE**, au titre de l'année 2017, l'attribution d'un véhicule de fonction par nécessité de service au Directeur Général des Services et l'usage par ce dernier du véhicule de façon permanente pour son usage professionnel, ainsi que pour ses déplacements privés ;
- b) RETIENT comme calcul de l'avantage en nature valorisé sur les salaires lié à l'usage du véhicule de fonction affecté au Directeur général des Services l'évaluation forfaitaire annuelle;
- c) AUTORISE, au titre de l'année 2017, l'attribution d'un véhicule de service avec remisage à domicile aux directions et services d'astreintes ci-dessus désignés et DIT que le non-respect des conditions d'utilisation par les bénéficiaires entraînera le retrait pur et simple de l'attribution;

- d) **DIT** que l'utilisation de véhicule de service avec remisage par des agents autres que ceux ci-dessus désignés ou par des Elus de la collectivité pourra être autorisée de manière exceptionnelle du fait de missions ou contraintes de service. Cette utilisation occasionnelle sera toutefois soumise à une autorisation préalable de l'Exécutif;
- e) AUTORISE Monsieur le Maire à prendre les arrêtés individuels d'attribution pour la mise en œuvre des présentes décisions et à signer tous actes aux effets cidessus, ce par :

28 Voix Pour : Groupe de la Majorité.

- **2 Abstentions**: Jean-Jacques GUITARD, Madame Nathalie GUALANDI, Groupe de l'Opposition, Liste Beausoleil Bleu Marine.
- 2 Voix Contre: Madame Marie ALLAIN, Groupe de l'Opposition, Liste Beausoleil Bleu Marine, Monsieur Lucien PRIETO.
- ② Modification du tableau des effectifs et mise à jour du tableau global des effectifs suite à la réforme des Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.) Budget Commune
  Rapporteur : Madame Anne-Marie KIRSCHER, Adjointe au Maire

Le Conseil Municipal:

**DECIDE** la transformation de postes au tableau des effectifs prévu dans l'Annexe 1 ci-jointe;

PREND ACTE du tableau global des effectifs suite à l'application du P.P.C.R;

**DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au Budget de la Commune aux articles correspondants, ce par :

28 Voix Pour : Groupe de la Majorité.

- **2 Voix Pour**: Monsieur Jean-Jacques GUITARD, Madame Nathalie GUALANDI, Groupe de l'Opposition, Liste Beausoleil Bleu Marine.
- **2 Abstentions**: Madame Marie ALLAIN, Groupe de l'Opposition, Liste Beausoleil Bleu Marine, Monsieur Lucien PRIETO.
- ②③ Mise à jour du tableau global des effectifs suite à la réforme des Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.) – Budget Assainissement

Rapporteur: Madame Anne-Marie KIRSCHER, Adjointe au Maire

Le Conseil Municipal:

- a) PREND ACTE du tableau global des effectifs suite à l'application du P.P.C.R;
- b) DIT que les crédits nécessaires sont prévus au Budget de l'Assainissement aux articles correspondants, ce par :

28 Voix Pour : Groupe de la Majorité.

2 Voix Pour: Monsieur Jean-Jacques GUITARD, Madame Nathalie GUALANDI, Groupe de l'Opposition, Liste Beausoleil Bleu Marine.

**2 Abstentions**: Madame Marie ALLAIN, Groupe de l'Opposition, Liste Beausoleil Bleu Marine, Monsieur Lucien PRIETO.

Séance levée à 20 heures 10

Beausoleil, le 10 février 2017

Le Maire

Gérard SPINELLI

g g